



Assemblée Générale AMOPA Paris Ouest

Mardi 24 MARS 2026 15h30

Mairie du XVI -71 Avenue Henri Martin Paris 16^{ème}

Salle des Fêtes

Chers Amis,

L'Assemblée Générale de la Section AMOPA Paris Ouest, se tiendra,

Mardi 24 MARS, à 15h30, à la Mairie du XVI, salle des Fêtes

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu de l'AG du 8 AVRIL 2025
- Rapport moral,
- Rapport d'activités de l'exercice 2025
- Rapport financier exercice 2025
- Elections au bureau et au comité consultatif : présentation des candidatures
- Partenariats. Projets pour 2026
- Questions diverses

15 h30 Moment musical donné par le groupe « La cigale et la fourmi » du Lycée La Fontaine, sous la direction de Madame Angélique Niclas.

16h 30 Assemblée Générale 2026

18h Conférence : « Le courage est-il encore une vertu d'actualité ? » **(25€)**

Par Monsieur Jean-Michel Fauvergue, ancien patron du Raid, ancien député et témoin engagé de l'histoire de France face à des crises sécuritaires majeures.

Possibilité d'acheter le livre à dédicacer à 22€, par espèces ou chèque **(pas de carte bancaire)**

Suivie d'un repas convivial au restaurant Le Chalet, 63 rue de la Pompe Paris 16^{ième}

Aux frais de chacun, **inscription obligatoire**

Seuls les membres à jour de leur cotisation 2025 et /ou 2026 peuvent participer aux votes.

Dans le cas où vous ne pourriez pas assister à cette Assemblée Générale, vous trouverez ci-joint un pouvoir à transmettre à Madame Odile Coiffier (au nom de la présidente ou au nom d'une personne de votre choix à jour de ses cotisations ou en blanc, chaque membre ne peut recevoir que trois pouvoirs.) Nous vous espérons nombreux, et je vous remercie de vous inscrire grâce au bulletin joint

Bien amicalement

Sylviane Murguet,
Présidente AMOPA Paris –Ouest



COUPON-RÉPONSE (à renvoyer avant le 20 Mars 2026)
Conférence : « Le courage est-il encore une vertu d'actualité ? » et REPAS

Mme – M. (rayer la mention inutile)

NOM : Prénom : Tél :

e-mail :@.....

- ☐ Participera ☐ Ne participera pas à l'Assemblée Générale du 24 Mars 2026
- ☐ Participera ☐ Ne participera pas à la conférence
- ☐ Participera ☐ Ne participera pas au REPAS

Réservation obligatoire: Nombre de personnes =.....

- ✓ Chèque à joindre, libellé à l'ordre « **AMOPA Paris Ouest** » Chèque de 25 € x=.....
À adresser à Mme Coiffier : 35, route de Rouen 78270 Jeufosse, Notre Dame de la Mer
- ✓ un virement bancaire aux références suivantes : ASS AMOPA Paris Ouest
IBAN : FR76 1027 8060 0900 0207 6910 111 BIC : CMCIFR2A

*Les activités sont ouvertes à tous, par ordre de réception du bulletin d'inscription accompagné de son règlement,
dans la limite des places disponibles.*